



Provence-
Alpes-
Côte d'Azur

10



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

DIRECTION RÉGIONALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

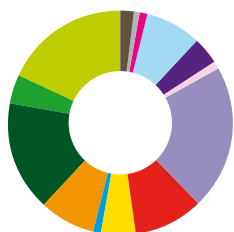
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Le budget



ORIGINES BUDGÉTAIRES

	euros	%
Budget de l'État		
Taxes hors Grenelle	11 114 656	61,60%
Taxes Grenelle	6 928 971	38,40%
TOTAL	18 043 627	



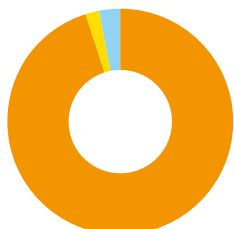
RÉPARTITION PAR DOMAINE ET SOUS-DOMAINE

	euros	%	dont FREE	dont contractualisations départementales
Déchets hors taxes Grenelle	380 453	2,11%	61 746	252 100
Sites pollués	23 730	0,13%	0	
Plan de relance friches urbaines	200 000	1,11%	0	
Air	1 354 652	7,51%	0	
Efficacité énergétique transports	772 856	4,28%	216 634	
Efficacité énergétique industrie agriculture	133 981	0,74%	133 981	
Efficacité énergétique bâtiment	3 842 655	21,30%	3 834 675	
Approches globales maîtrise de l'énergie	1 707 539	9,46%	1 690 636	
Énergie - ENR - Thermique	964 472	5,35%	932 680	
Énergie - ENR - Électrique	214 398	1,19%	214 398	
Actions transversales	1 519 919	8,42%	1 379 401	
SOUS TOTAL TAXES HORS GRENNELLE	11 114 656	61,60%	8 464 153	
Déchets Taxes Grenelle	2 854 590	15,82%	990 134	320 692
Friches urbaines	750 000	4,16%	0	
Énergie - Fonds Chaleur - Taxes Grenelle	3 324 380	18,42%	376 793	
SOUS TOTAL TAXES GRENNELLE	6 928 971	38,40%	1 366 927	
TOTAL GENERAL	18 043 627		9 831 080	572 792



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

	euros	%	dont FREE	dont contractualisations départementales	Budget hors contractualisations
Alpes de Haute-Provence	876 162	4,86%	646 091	222 488	7 583
Hautes-Alpes	1 970 095	10,92%	620 703	0	1 349 392
Alpes-Maritimes	2 200 744	12,20%	1 684 465	0	516 279
Bouches-du-Rhône	7 399 491	41,01%	2 900 201	350 305	4 148 986
Var	1 346 602	7,46%	1 089 670	0	256 932
Vaucluse	1 075 404	5,96%	789 741	0	285 663
Opérations à caractère régional	3 175 129	17,60%	2 100 209	0	1 074 920
TOTAL	18 043 627		9 831 080	572 793	7 639 755



MONTANTS CONTRACTUALISÉS PAR LA DIRECTION RÉGIONALE EN 2010

	euros	%
Accord-cadre État-Région-ADEME	9 831 080	94,49%
CG Alpes de Haute-Provence	222 488	2,14%
CG Bouches-du-Rhône	350 305	3,37%
TOTAL	10 403 873	

• **18 043 627 €**

de budget alloué à la
Direction régionale

• **10 403 873 €**

contractualisés

• **725** dossiers traités

Éditoriaux

Réduire de 20% nos émissions de CO₂, baisser de 20% notre consommation énergétique, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans notre bouquet énergétique : tels sont les engagements qu'a pris notre pays en signant le protocole de Kyoto et en portant l'accord « énergie-climat » adopté par l'Union Européenne.

Lancée en 2010, l'élaboration conjointe par l'État et le Conseil régional du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) doit permettre de fixer pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur des objectifs en termes de climat, d'air et d'énergie, ainsi que les orientations permettant de les atteindre. Le SRCAE sera un élément de référence pour l'ensemble des acteurs de la région s'engageant dans des politiques territoriales de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le rôle de l'État prend tout son sens dès lors qu'il s'agit d'impulser, de coordonner et d'accompagner les démarches des acteurs régionaux. Il s'illustre en particulier avec un chantier prioritaire pour la région : la sécurisation électrique de l'Est de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Catalyseur de projets visant à augmenter la production d'énergies renouvelables in situ et les économies d'énergie, l'État aide les collectivités, les entreprises et le grand public à se tourner vers « le monde d'après ».

Dans ce cadre, l'État peut pleinement s'appuyer en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), son opérateur essentiel dans les domaines de l'énergie, des déchets, de l'air, du bruit, du management environnemental, de l'éco-conception et des sols pollués.

Hugues PARANT

*Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense Sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône,
Délégué territorial de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur*

En 2010, les enjeux nationaux portés par l'Agence trouvent largement leur écho dans les réalisations et faits marquants de la Direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Concernant le Grenelle de l'environnement, l'ADEME Paca se distingue par la mise en place, première dans son genre, d'un appel à projets régional pour la chaleur renouvelable. Cette initiative est à présent reprise par d'autres régions. En matière de déchets, la sensibilisation des collectivités à la mise en œuvre de plans et programmes de prévention produit ses résultats avec le lancement de premiers programmes, alors que les réflexions sur la redevance incitative débutent, témoignant de la dynamique de nos partenaires collectivités sur le terrain.

Cette dynamique se retrouve dans la lutte contre le changement climatique. Ici, un appel à projets ambitieux est également élaboré au titre du partenariat État-Région-ADEME puis lancé en fin d'année en bénéficiant d'un financement européen au titre du Feder. Il vise à stimuler et accompagner la mise en place de Plans climat énergie territoires (PCET) par les collectivités dans la logique du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). Gageons que l'année 2011 verra les fruits de cette action.

Enfin, alors que dans les domaines habituels d'intervention de l'Agence notre activité reste soutenue, une action particulière est menée au profit de la réhabilitation thermique dans les logements sociaux, par un appel à projets s'inscrivant également dans le riche partenariat État-Région-ADEME et dans le recours au financement Feder.

Grégoire CALLÉJA

Directeur régional de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les grands partenariats

● Feder Paca 2007-2013 : montée en puissance et révision à mi-parcours

Après un démarrage retardé au deuxième semestre 2009, le taux de programmation de la subvention globale par la Direction régionale est passé de 5% fin 2009 (2,1 M€) à presque 30% fin 2010 (10,5 M€), sur une enveloppe de 36 M€ de crédits Feder, ventilée entre 30 M€ sur le domaine 3-1 (Promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables) et 6 M€ sur le domaine 3-4 (Instaurer une dynamique de développement adoptant des modes de production et de consommation durables). Trente-trois nouvelles opérations ont été sélectionnées en 2010 pour un coût total de projets de 32 M€, mobilisant 8 M€ de crédits Feder. Cette rapide montée en puissance de la programmation résulte essentiellement de l'appel à projets Réhabilitation thermique des logements sociaux en Paca (voir page 8), mobilisant un montant de cofinancement Feder de près de 6 M€. En parallèle, la Direction régionale a fait des propositions de modifications des domaines 3-1 et 3-4, prenant en compte les recommandations de l'évaluation conjointe à mi-parcours du Programme opérationnel Feder et du CPER (voir ci-contre), afin de mieux cerner la réalité des projets et d'optimiser l'utilisation de l'enveloppe sur le reste de la période.

En savoir plus : nelly.pourtain@ademe.fr

■ Parene.net : consolidation et évolution d'une plateforme web innovante

La Direction régionale a poursuivi en 2010 la coordination et le développement de la plateforme collaborative des acteurs relais énergie environnement en Paca (Parene) en partenariat avec le Conseil régional. [I] À la suite des rencontres du 22 juin, un diagnostic de l'outil a été réalisé pour la mise au point d'une Version 2. Initié en 2008, lancé en 2009 (avec un premier événement fédérateur), cet extranet participatif unique en France rapproche et relie les structures impliquées dans la politique commune de l'ADEME et du Conseil régional. Onze groupes métiers peuvent capitaliser et mutualiser expériences, outils, méthodes, connaissances, échanger dans les forums, accéder à un annuaire, disposer d'espaces collaboratifs en ligne pour diffuser et recevoir des informations et actualités. Parene.net vise ainsi à favoriser la construction de projets, leur visibilité et leur reproductibilité, la coordination de démarches collectives, la cohérence des acteurs et des actions sur le territoire.

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr

● Accord-cadre État-Région-ADEME : une année fructueuse...

L'accord-cadre État-Région-ADEME 2007-2013 consacre en Paca 122 M€ à deux objectifs majeurs : maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables d'une part, créer une dynamique de développement local adoptant des modes de consommation et de production durables d'autre part. Pour sa quatrième année d'application, le dispositif a mobilisé 9,83 M€, en soutien à 600 opérations : bois-énergie (21 chaufferies, 2,3 MW installés), solaire thermique (1 100 m² installés) et photovoltaïque (pour les seules aides à la décision ou les installations non raccordées au réseau), réduction des déchets (11 300 foyers équipés de composteurs domestiques), démarches territoriales (deux nouveaux PLEE), maîtrise de la demande en énergie (100 entreprises en accompagnement management environnemental, incluant un Bilan Carbone®), efficacité énergétique (48 opérations BBC et 21 réhabilitations thermiques de logements sociaux soutenues dans le cadre des appels à projets régionaux), qualité environnementale du bâtiment (10 assistances à maîtrise d'ouvrage...), déplacements (poursuite des démarches PDE, 5 chartes CO₂ signées), mobilisation des citoyens pour la sobriété énergétique via les 20 Espaces Info>Énergie (13 400 contacts personnalisés), etc.

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr

● ... et une évaluation à mi-parcours

À la demande des trois partenaires, une mission externalisée a réalisé le bilan intermédiaire de l'Accord-cadre État-Région-ADEME et formulé des améliorations et orientations nouvelles. À la fois qualitative (analyse d'un échantillon représentatif de 41 projets soutenus) et quantitative (près d'un millier de porteurs de projets sollicités lors de l'enquête terrain), l'étude mesure les réalisations et les résultats concrets des actions financées, en vue de nourrir des préconisations stratégiques sur l'évolution des dispositifs (éligibilité, accompagnement, gestion et évaluation des projets...). À mi-parcours, le taux de programmation des crédits de l'Accord-cadre est conforme aux prévisions (49%). Pour la plupart des 1 453 projets financés dans les 9 thématiques, l'aide a été un élément déclencheur ou accélérateur.

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr



I. Grégoire Calléja, directeur régional de l'ADEME Paca et Annick Delhaye, vice-présidente du Conseil régional déléguée au développement soutenable, environnement, climat, énergie, lors des rencontres 2010 de la plateforme Parene.

Démarches transversales

ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

▲■ Commande publique éco-responsable : montée en compétence au sein du réseau régional

Près de 200 agents publics, responsables des achats ou du développement durable, ont bénéficié en 2010 d'ateliers techniques multi-thématiques : éco-construction, fournitures de bureau, éco-communication, restauration collective, outils et méthodologie, clauses sociales... Ces ateliers sont proposés par le réseau régional « Commande publique et développement durable » qui est animé par l'Agence régionale pour l'environnement (Arpe) avec le soutien de la Direction régionale. Fort de 570 membres répartis dans 170 structures, collectivités et organismes d'État, ce réseau sensibilise, informe et forme, stimule les échanges et la mutualisation d'expériences entre acheteurs publics pour favoriser l'intégration d'exigences sociales et environnementales dans les commandes publiques.

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr

ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

▲■ Un livret de l'efficacité énergétique à l'usage des collectivités locales des Bouches-du-Rhône

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM13) et la Direction régionale ont édité conjointement un guide méthodologique sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics. Cet outil est diffusé en appui de l'accompagnement apporté par les deux partenaires aux projets de construction ou de réhabilitation des communes et intercommunalités. Destiné à la fois aux élus et aux techniciens, ce livret donne aux premiers des conseils stratégiques utiles à la décision, à l'animation et au financement du projet, aux seconds des fiches de mise en œuvre régulièrement actualisées (réglementation, méthodologie, démarches, énergies, études...), à tous une sélection d'opérations exemplaires labellisées Bâtiment basse consommation (BBC) ou à énergie positive (Bepos).

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr



ÉTAT ET COLLECTIVITÉS EXEMPLAIRES

● La Direction régionale a poursuivi comme chaque année les actions de la mission ADEME exemplaire : utilisation de papier recyclé, prestataire spécialisé pour récupérer, détruire et recycler les papiers usagés, éco-communication, usage d'un local à vélos pour les agents (une révision complète de leurs cycles a été offerte en 2010) et d'un scooter électrique pour les déplacements professionnels de proximité, suivi des consommations et des émissions de CO₂ des véhicules de services (étendu en 2010 aux déplacements domicile-travail des agents), tri des déchets de cuisine, etc.

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

● La Direction régionale a co-piloté avec la Dreal un groupe de travail "climat-énergie" interne à l'État et dédié au partage de connaissances et pratiques, composé principalement des Directions départementales des territoires (DDT et DDTM), amenées à jouer un rôle croissant dans l'accompagnement des collectivités (Plans climat énergie territoriaux notamment).

En savoir plus : frederic.andre@ademe.fr

EFFET DE SERRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

▲ L'Agence a soutenu la déclinaison en Paca de la 1^{ère} Fête de l'Énergie, organisée du 25 septembre au 1^{er} octobre 2010 sur le thème des économies d'énergie dans l'habitat, avec une trentaine d'expositions, de visites, d'ateliers et de rencontres animées par les Espaces Info>Énergie dans plusieurs départements. [2]

En savoir plus : emmanuelle.camoin@ademe.fr



2. "Fête de l'Énergie 2010" : le stand de l'EIE Marseille Provence, « L'isolation au banc d'essai ».

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲■ Nice-Côte d'Azur : une année 2 du Plan local énergie environnement (PLEE) couronnée par la reconnaissance Cap Cit'ergie

Engagée dans une politique énergie-climat volontariste, la Communauté urbaine Nice-Côte d'Azur (06) a bénéficié de l'appui de la Direction régionale, du Feder et du Conseil régional, pour la deuxième année de mise en œuvre de son PLEE. Parmi les actions soutenues, un Plan de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux et intercommunaux, la sensibilisation des scolaires à la gestion des déchets, le développement du Plan de déplacements entreprises, la mise en œuvre d'un outil territorialisé de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre ou encore la labellisation Cap Cit'ergie, que NCA s'est engagée à obtenir d'ici à 2014. Le label Cap Cit'ergie, acquis en décembre 2010, est une première étape pour NCA dans une démarche de certification des politiques énergétiques et climatiques portée par l'ADEME, et qui conduit vers la mise en œuvre d'un Plan climat énergie territorial (PCET).

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr





I. Visite guidée d'une maison en terre crue dans le cadre des « Visites de l'habitat durable » (PLEE du PNR du Verdon).

• **12 500 tonnes** de CO₂ évitées en Paca en 2010 grâce à l'accompagnement des particuliers par le réseau des Espaces Info>Énergie.

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲■◆ Plans locaux énergie environnement : poursuite des actions, émergence des Plans climat énergie territoriaux (PCET) en continuité

Dernier né du dispositif en Paca, le PLEE du Parc naturel régional du Verdon (04) a été lancé en 2010 avec le soutien de l'Agence, du Département des Alpes de Haute-Provence, du Conseil régional et de collectivités adhérentes au PNR. [I] Sensibilisation du public aux enjeux climatiques et énergétiques, urbanisme durable et études (énergie, mobilité...) figurent parmi les priorités du Parc. D'autres programmes transversaux se poursuivent dans la région : année 2 pour la Communauté urbaine Nice-Côte d'Azur (Cunca, 06, voir page 5), année 3 pour le PNR des Alpilles (13) et la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, prolongation en année 5 pour Pôle Azur Provence (06) et la Communauté Ventoux-Comtat Venaissin (84). Ces deux dernières collectivités ainsi que le Pays d'Aubagne et de l'Étoile (13) sont engagées dans la préparation de leur Plan climat énergie territorial (PCET) avec l'accompagnement de la Direction régionale, en vue de l'Appel à projets qui doit être lancé sur ce thème début 2011.

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲■ Écocités en Paca : accords-cadres en perspective pour soutenir les villes de demain

La Direction régionale a poursuivi son accompagnement des opérations d'intérêt national Euroméditerranée (Marseille, 13) et Plaine du Var (06), toutes deux désormais labellisées Écocités dans le cadre d'un appel à candidature national lancé par le ministère de l'Écologie avec l'appui de l'Agence. À ce titre, la Direction régionale a pris part aux réflexions stratégiques des premiers ateliers Écocités tenus pendant l'année par l'établissement public Euro-méditerranée. La mobilisation des fonds Investissement d'Avenir et Grenelle a notamment été abordée, en présence de multiples partenaires (Commissariat général à l'investissement, ministère de l'Écologie, Caisse des dépôts...). La Direction régionale a également soutenu, avec le Conseil régional, le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage « qualité environnementale » pour l'aménagement des espaces publics et la production des ensembles bâtis sur le périmètre de l'Epaem. Un accord-cadre rédigé pendant l'année précède enfin les priorités d'intervention de la Direction régionale auprès d'Euroméditerranée pour la période 2011-2013, ainsi que les thématiques sur lesquelles l'expertise et les financements de l'Agence seront mobilisés.

Même démarche du côté de l'OIN Plaine du Var : l'accord-cadre mis au point en 2010 réunit, outre l'Agence et l'EPA, le Centre d'études techniques Méditerranée et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) dans une structure collégiale d'appui, d'expertise et de méthodologie de projet. Objectif : associer accompagnement opérationnel et démarche exploratoire pour formuler la stratégie de développement durable de la Plaine du Var et définir le concept d'Éco-vallée.

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr / francois-renaud.siebauer@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲■ En prélude à l'élaboration du Plan climat énergie territorial (PCET) du Département du Var, la Direction régionale a soutenu l'élaboration d'un diagnostic énergétique visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette étude propose par ailleurs des pistes d'actions en vue de la sécurisation électrique du département.

En savoir plus : sandrine.candelier@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲●■ Dans le cadre de la mise en place de relais pour un urbanisme durable, la Direction régionale, le Feder et le Conseil régional ont contribué à la création d'un poste d'éco-conseiller au sein de l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise (A Ud at). Ce nouvel interlocuteur est chargé notamment d'accompagner, dans le Var, les démarches AEU (Approche environnementale de l'urbanisme).

En savoir plus : sandrine.candelier@ademe.fr

DÉMARCHES TERRITORIALES

▲■ La Direction régionale a accompagné l'émergence des Conseils en énergie partagée en Paca : 16 de ces conseillers mutualisés étaient opérationnels à fin 2010 dans des associations spécialisées (CPIE, Écopolenergie, Enerpol 84, CAUE84), Parc naturel (Luberon, Alpilles), Pays (Provence verte, Pays sud, Arles), collectivités (Pôle Azur Provence, Cunca, Conseil général 05).

En savoir plus : jean-michel.graillat@ademe.fr

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

▲■ La Direction régionale, avec le Feder, a soutenu en année 2 l'opération collective 1,2,3 environnement animée par la CCIR Paca en partenariat avec les CCI de la région. Elle associe prédiagnostics, formations collectives et accompagnements individuels pour conduire plus de 100 entreprises vers un référentiel de management environnemental par étapes adapté aux PMI.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



2.
Les Plages
Électroniques,
édition 2010,
un festival éco-
responsable
accompagné
par aér.



• **16 novembre 2010** : en conférence de presse, Karim Zéribi (président de la RTM) et Grégoire Calléja (directeur régional de l'ADEME Paca) font le point sur l'avancée de l'accord-cadre signé en mai 2009.

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

▲■ Aér, plateforme d'appui des festivals éco-responsables créée en première nationale

Initiée par la Direction régionale à l'issue d'une réflexion avec les acteurs du secteur, aér a été mise en place au titre du **Financement régional énergie environnement**. Arcade, l'agence régionale des arts du spectacle, porte et anime la plateforme qui accompagne les festivals dans la diminution de leur impact écologique en alliant observation des pratiques et des besoins, partage d'expériences, information (plusieurs sessions de sensibilisation en 2010), conseil, transfert de compétences, concertation professionnelle et animation territoriale. [2] Ce dispositif ouvert s'articule avec les aides de l'Agence et du Conseil régional, dont ont bénéficié en 2010 les démarches éco-responsables de festivals tels que La Fiesta des Suds et les Voix du Gaou.

En savoir plus : beatrice.tonini@ademe.fr / anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

ÉCO-CONCEPTION

▲■● Éco-conception : les appels à projet amplifient la dynamique régionale

Trois appels à projets successifs, lancés avec le soutien de la Direction régionale et du Conseil régional depuis 2007, ont suscité 8 actions d'animation sectorielle (ameublement, plasturgie, construction individuelle, agro-alimentaire, parfumerie et arômes) et généralistes, telle Amelio, pilotée par la CCIR Paca. Achevée en juin 2010, cette opération a mobilisé 110 entreprises au fil de 18 réunions d'informations générales et thématiques. Au total, les incitations publiques ont fait émerger 24 projets d'éco-conception. 15 ont bénéficié d'aides, à l'exemple de l'Éco-Design Center de Sophia-Antipolis (06) créé par le Centre d'animation régional sur les matériaux avancés (Carma). Après évaluation en 2011, un nouvel appel à projet pourra être proposé, en parallèle à la mise en place d'un module d'approfondissement de la formation-action pilote réalisée en 2009, pour les bureaux d'études locaux.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

FORMATION

▲ Formations : PCET, urbanisme durable et prévention des déchets au calendrier 2010

Créations en région ou déclinaisons de programmes nationaux, les formations initiées ou déployées par la Direction régionale ont accompagné la mise en œuvre des dispositifs soutenus par l'Agence. Parmi les sessions marquantes de 2010, on retiendra un cycle de formation à destination d'une quinzaine de futurs chefs de projet Plans climat énergie territoriaux (en prélude au lancement de l'appel à projet régional sur les PCET), organisé en trois modules entre juillet et septembre 2010.

Le déploiement des actions d'urbanisme durable et notamment des Approches environnementales de l'urbanisme (AEU) a été soutenu par plusieurs sessions à divers niveaux d'intervention : une formation sur mesure, première du genre réunissant en septembre les collectivités membres du Parc naturel régional des Alpilles (13) ; une formation AEU tenue en mars et insérée dans une formation continue professionnelle sur la qualité environnementale du projet architectural urbain en région méditerranéenne, conçue par la Direction régionale pour les architectes ; une formation nationale suivie en région par une quinzaine de bureaux d'études maîtres d'œuvre, en décembre à Marseille. Enfin, le développement des programmes de prévention des déchets dans les collectivités a fait l'objet de deux nouvelles formations : une sensibilisation des décideurs en novembre et une préparation des animateurs en décembre.

En savoir plus : beatrice.daragon@ademe.fr

ÉCO-CONCEPTION

▲■ La Direction régionale a poursuivi son effort de diffusion des bonnes pratiques de l'éco-communication : réalisation d'un vademecum numérique, interventions lors des ateliers du développement durable de la CCIMP et durant la formation nationale organisée à Marseille, participation au groupe de travail national pour la préparation de la version actualisée du guide de l'éco-communication.

En savoir plus : beatrice.tonini@ademe.fr



Domaines d'intervention

• **700 kW** : objectif de réduction des appels de puissance en période de pointe hivernale après travaux du Symielec sur l'éclairage public de 29 communes du Var.



• **2 avril 2010** : la signature de la convention de partenariat marque le démarrage effectif de l'Opération programmée d'amélioration thermique du bâtiment (OPATB) du quartier de Cannes-La Bocca (06).



La résidence Fourchevilles (Orange, Vaucluse) logement est soutenue pour une réhabilitation thermique en BBC Effinergie.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲■◆ Sécurité électrique Est Paca : vers un plan d'actions opérationnel

La stratégie visant à réduire la fragilité électrique des départements du Var et des Alpes-Maritimes mobilise de nombreux partenaires, accompagnés en expertise et financement par l'ADEME. Les experts de la Direction régionale, mais aussi des experts nationaux de l'Agence ont activement participé aux différents comités et groupes de travail mis en place au niveau départemental et interdépartemental par les Conseils généraux du Var et des Alpes-Maritimes. Les programmes d'actions en préparation visent notamment à réduire au maximum les appels de puissance de pointe sur le réseau grâce à des actions de maîtrise de la demande d'électricité et au développement de la production locale d'électricité d'origine renouvelable. Parmi les premières actions qui seront déployées, un plan de sensibilisation et de communication doit permettre de modifier durablement les comportements du grand public. Les fonds gérés par l'Agence (Accord-cadre État-Région-ADEME, Feder Objectif 2, Investissements d'avenir pour les projets R&D) ont été et seront mis à contribution. La Direction régionale a par ailleurs participé à l'élaboration d'un contrat d'objectifs comprenant trois axes : renforcer le réseau de transport d'électricité, réduire de 15% les consommations d'électricité d'ici fin 2013, porter la production locale d'énergie renouvelable à 15% des besoins d'ici fin 2012. Ce travail d'ensemble devait aboutir en janvier 2011 à la formalisation et à la signature de ce contrat par l'État, la Principauté de Monaco, le Conseil régional, les Conseils généraux des Alpes-Maritimes et du Var; RTE, l'Établissement public d'aménagement de la Plaine du Var et l'Agence. La gouvernance du dispositif sera organisée au sein d'un Grenelle interdépartemental de la sécurisation de l'alimentation électrique de l'est Paca regroupant, outre les signataires du contrat d'objectifs, les communes, chambres consulaires, ONG, associations, entreprises...

En savoir plus : jack.fiol@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲■◆ Dans le Var, une charte pour un éclairage public économe et performant

La Direction régionale accompagne depuis 2006 le Syndicat mixte d'électricité du Var (Symielec) dans ses efforts de maîtrise des consommations énergétiques des installations d'éclairage public. Plus d'une centaine de diagnostics sur les réseaux des communes membres a été soutenue via un accord-cadre pluriannuel. En 2010, l'Agence a prolongé son engagement en s'associant à la charte du développement durable dont le Symielec s'est doté pour prioriser son intervention selon trois axes : éclairer plus juste avec des installations adaptées aux conditions d'utilisation, éclairer plus sobre avec des matériels économes en énergie, éclairer mieux en diminuant les nuisances dues à la lumière. Un premier cycle de travaux s'annonce sur 29 communes. Les économies attendues sont de 5500 MWh et 660 tonnes de CO₂ par an.

En savoir plus : jean-pierre.harinck@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

◆ Succès de l'appel à projet réhabilitation thermique des logements sociaux

La Direction régionale et le Conseil régional ont lancé conjointement un appel à projet visant à soutenir les rénovations (isolation, ventilation, régulation...) du parc régional de logements sociaux dans une optique de réduction des consommations (donc de la précarité énergétique). Appuyé sur une modification du règlement européen rendant également mobilisable les crédits Feder sur ce type d'investissement, ce dispositif, qui a fait l'objet d'un appel à projets, fait également intervenir le Financement régional environnement énergie (Free) et les prêts de la Caisse des dépôts et consignation. Sollicitées en partenariat avec l'Association régionale des organismes HLM Paca et Corse, les nombreuses candidatures se sont distribuées entre les trois niveaux du cahier des charges : N3 pour atteindre la classe C du diagnostic de performance énergétique, N2 équivalent à la très haute performance énergétique, N1 pour le label BBC Effinergie Rénovation. 26 dossiers ont été retenus en 2010, totalisant 15 M€ d'aides pour 120 M€ investis par les bailleurs dans les réhabilitations thermiques de 4500 logements. [1]

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr / philippe.boimond@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲ Membre du comité stratégique du Pôle de compétitivité Capenergies, la Direction régionale a soutenu plusieurs solutions développées dans le cadre du réseau électrique intelligent Premio. Cette plateforme expérimentale hébergée par la commune de Lambesc (13) permet de tester une architecture électrique innovante, optimisant la performance énergétique tout en intégrant des solutions locales de production et de stockage d'énergie via un pilotage de l'offre et de la demande d'électricité.

En savoir plus : jack.fiol@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲ La Direction régionale a apporté son expertise à l'appel à projet Recherche/Action « Agir ensemble sur l'énergie », animé par le Conseil Régional avec l'objectif de faire émerger des expérimentations économiques, technologiques et sociales favorisant le passage à l'acte des particuliers dans le domaine des économies d'énergies, en agissant à la fois sur la consommation et sur l'offre.

En savoir plus : jack.fiol@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲■◆ La Direction régionale et les partenaires de la sécurisation électrique de l'est Paca ont soutenu RTE pour la création et le lancement du nouveau site d'information et d'alerte www.ecowatt-provence-azur.fr, incitant les habitants du Var, des Alpes-Maritimes et de Monaco à faire des bons gestes pour modérer leur consommation en électricité, lors de épisodes de pointes de consommation d'hiver.

En savoir plus : jack.fiol@ademe.fr

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲ Les artisans accompagnés dans la réduction de leurs consommations énergétiques

Initiée et portée par le réseau régional des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) Paca, avec l'appui de l'Agence et du Conseil régional, l'opération collective Parcours Environnement achevée en 2010 visait à offrir aux activités artisanales une méthodologie de maîtrise de l'énergie en 3 étapes. Après sélection des entreprises de secteurs fortement consommateurs (boulangeries, imprimeries, garages, pressing...), 92 visites in situ ont été menées par les chargés de mission environnement des CMA. Selon les cas, les artisans ont bénéficié de préconisations d'améliorations ou d'une orientation vers la suite du processus. 50 entreprises ont ainsi participé à 2 modules de formation énergie, complétés d'un prédiagnostic personnalisé avec conseils et suivi par un bureau d'études. Les premiers investissements réalisés et les actions sur les comportements ont abouti pour la moitié d'entre elles à une baisse sensible de leur consommation.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

● Fonds chaleur renouvelable : le dispositif est décliné et relayé en Paca

Le Fonds chaleur renouvelable dont l'État a confié la gestion à l'ADEME est doté, pour 2009-2013, d'1 M d'€ destinés à inciter la production de chaleur par énergies renouvelables. [2] À ce titre, la Direction régionale de l'ADEME a élaboré et lancé un appel à projet en Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec des préconisations et des critères d'éligibilité adaptés aux spécificités locales. Trois journées d'information ont été organisées à Aix-en-Provence (13), Sophia-Antipolis (06), Château-Arnoux (04). Au total, 93 opérations (études et travaux) ont été sélectionnées, totalisant 3,3 M€ d'aides Fonds chaleur pour un montant global d'investissement de plus de 6 M€. L'appel à projet BCIAT (biomasse chaleur industrie agriculture tertiaire), lancé au niveau national dans le cadre de ce Fonds et réservé aux opérations produisant plus de 1 000 tep/an, a été relayé par la Direction régionale et a permis de retenir la réalisation d'une chaudière bois de 8 MW installée à Eurengo, Sorgues (84).

En savoir plus : brigitte.guibaud@ademe.fr / henrick.bauercauneille@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

● Réseau de chaleur bois : Embrun alimente 14 bâtiments et 200 logements du centre ville

Avec l'appui de la Direction régionale, du Feder, du Conseil Régional et du Département des Hautes-Alpes, la Ville d'Embrun a mis en service le plus important équipement collectif bois-énergie en Paca. Alimenté par une chaudière bois de 1,5 MW, un réseau de chaleur de 1,2 km dessert 14 bâtiments publics et tertiaires (écoles, centre des impôts, Poste, église, boulodrome, cinéma, salle des fêtes...) et plus de 200 logements, soit une surface totale de 21 258 m². La réduction d'émissions de CO₂ atteint 737 t/an. 85% des besoins en chauffage sont couverts par l'installation dont l'approvisionnement en combustible est assurée par la plateforme bois-énergie de Pralong, achevée à l'automne 2010 par la Communauté de communes de l'Embrunais, et financée notamment sur les crédits ADEME et Feder du Contrat de massif. Une extension du réseau de chaleur vers le nord de la ville est envisagée, la puissance de la chaufferie bois serait alors portée à 2,5 MW.

En savoir plus : brigitte.guibaud@ademe.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

● Accord-cadre ADEME-RTM : une démarche globale et 232 autobus équipés de filtres à particules (FAP)

Avec l'accompagnement technique, méthodologique et financier de la Direction régionale, la Régie des transports de Marseille a installé des Fap sur plus de la moitié de son parc d'autobus à moteur diesel. En réduisant de 90% les émissions d'hydrocarbure imbrûlé, de particules et de monoxyde de carbone, les filtres évitent le rejet de 470 tonnes de polluants par an et permettent à la régie d'optimiser le renouvellement de sa flotte autobus. Inscrite dans un contexte fortement incitatif (Grenelle Environnement, directive européenne, plan particules national), l'opération est une des déclinaisons de l'accord-cadre que la RTM, deuxième opérateur de transports publics de France, a signé en 2009 avec la Direction régionale, en vue de réduire l'empreinte écologique de son activité, et de développer l'éco-citoyenneté des agents comme des usagers. En 2010, au titre de cet accord, la RTM a également réalisé pour l'ensemble de ses activités un diagnostic environnemental et initié un Bilan Carbone®.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr / anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



2. 180 m² de capteurs solaires sur la copropriété Les jardins du Luxembourg (Hyères, 83) : une opération soutenue par le Fonds chaleur.

• 2311 m² de panneaux solaires installés en Paca avec le soutien du Fonds chaleur en 2010.

• 1,5 MW de puissance installée en bois-énergie, 625 kW en géothermie avec le soutien du Fonds chaleur en 2010.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET MDE

▲ La Direction régionale, avec le Conseil régional, a animé pour la dernière année l'appel à projet 100 Bâtiments basse consommation : 92 projets de constructions et de réhabilitations résidentielles et tertiaires ont été soumis au jury (contre 17 en moyenne les deux années précédentes). 48 candidatures ont été retenues et soutenues, avec des coûts moyens équivalents ou à peine supérieurs aux constructions classiques : 1 362 €/m² (résidentiel) et 1 552 €/m² (tertiaire).

En savoir plus : andre.tueux@ademe.fr / philippe.boimond@ademe.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

La Direction régionale, en liaison avec la DREAL et le Conseil régional, a poursuivi l'évaluation globale des potentiels régionaux de production d'énergie renouvelables : en 2010, l'étude du potentiel de production d'électricité d'origine solaire a été publiée et celle relative à l'énergie éolienne terrestre a été finalisée. Les travaux sur le potentiel géothermique, thalassothermique et de récupération d'énergie sur eaux usées se sont poursuivis et seront finalisés en 2011.

En savoir plus : jean-pierre.harinck@ademe.fr / henrick.bauercauneille@ademe.fr



1. Véhicule électrique en démonstration sur le 2^e Salon des énergies renouvelables et des véhicules électriques de Saint-Tropez (83).

• **36** nouvelles initiatives « pedibus » en 2010 dans le cadre de « Marchons vers l'école ».

TRANSPORT ET MOBILITÉ

▲■ Les plans de déplacements élargissent périmètres et partenariats

La Direction régionale a poursuivi, en partenariat avec le Conseil régional, son soutien aux démarches globales et intégrées d'analyse et d'optimisation des déplacements générés par les entreprises, collectivités et bassins économiques. L'année a été marquée par la dynamique de deux territoires d'activités : aux Paluds (Aubagne, 13) la mise en œuvre des actions du PDIE a mobilisé 7 entreprises et 4000 salariés, tandis que Mobipôle, le PDIE des zones d'Aix-en-Provence (13) entrait également en phase opérationnelle avec 13 entreprises et 26 000 salariés concernés. À Marignane (13), Daher et Eurocopter (900 salariés) se sont associées dans une étude préalable à la mise en place d'un PDIE. Pôle emploi Paca a, pour sa part, engagé un diagnostic pour un PDE couvrant tous ses sites en région, soit 3 800 salariés. À retenir enfin, l'élaboration d'un plan d'action pour le PDIA lancé par la Ville de Gap (05), applicable à tous les services publics du centre et leurs 2 600 agents.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

● La Direction régionale a soutenu, avec le Conseil régional, le 2^e Salon des énergies renouvelables et des véhicules électriques de Saint-Tropez (83) : organisé en juin 2010, le Servest est à la fois un espace d'échanges sur les filières EnR, et un lieu d'exposition de solutions et technologies existantes ou émergentes, agrémenté de démonstrations et d'essais. [1]

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Le dispositif d'écomobilité scolaire « Marchons vers l'école », appuyé par la Direction régionale avec le Conseil régional sous maîtrise d'œuvre du CPIE d'Aix-en-Provence (13), a poursuivi son développement géographique et la pérennisation des pedibus en 2010 : une année marquée par la tenue, à Marseille, d'une 9^e journée régionale d'échanges réunissant toutes les parties prenantes et la publication d'un guide grand public.

En savoir plus : jerome.cicile@ademe.fr

AIR

● Un traitement Scot pour un nouvel abattement des émissions de soufre de la raffinerie Lyondell-Basel

Avec l'appui de la Direction régionale et du Feder, la Compagnie pétrochimique de Berre (13) a initié l'installation d'un procédé unique en France permettant de réduire de 3825 tonnes les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) de sa raffinerie, en capacité de production maximale. Le procédé « Shell Claus Offgastreatment » (SCOT) intervient dans les opérations de raffinage, à la dernière étape d'enlèvement du soufre, en sortie des 2 unités Claus responsables de 28,8% des émissions de SO₂ de l'usine. [2] En réduisant de 5 à 0,02% le taux résiduel de sulfure d'hydrogène (H₂S) dans les gaz de sortie de ces unités, le Scot limite l'incinération et le rejet de SO₂ dans l'atmosphère, répondant ainsi à la nouvelle réglementation applicable début 2011.

En savoir plus : philippe.boeglin@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

▲■ La CCI de Nice engage 100 entreprises dans la prévention de production de déchets d'ici à fin 2012

La Direction régionale a apporté son concours technique et financier, avec le Conseil Régional, à une nouvelle étape du PAC déchets dans les Alpes-Maritimes. Entre 2008 et 2010, un premier Programme d'accompagnement collectif ADEME-Région-Feder, appuyé sur des démarches d'éco-conception, a abouti, sur l'ensemble des 11 entreprises, à réduire de 9,15% le gisement initial global de déchets et atteindre 71,5% de valorisation. Dans un contexte toujours préoccupant de saturation des capacités de traitement à l'échelle du département, le PAC déchets s'est renforcé en 2010. 100 entreprises de tous secteurs seront impliquées en deux volets successifs jusqu'en 2012. Réorientée sur la diffusion des bonnes pratiques, l'opération met l'accent sur une assistance à maîtrise d'ouvrage individualisée pour atteindre les objectifs du Grenelle Environnement : 7% de réduction des déchets à la source, 75% de valorisation.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr



2. Vue d'ensemble de l'unité Scot installée à la raffinerie Lyondell-Basel (Berre, 13).

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

Le guide régional de la gestion des déchets fait peau neuve

Porté par l'association Environnement-Industrie, en partenariat avec l'Agence, le Conseil régional, la Dreal et l'Agence de l'eau, le Guide régional de la gestion des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait l'objet d'une refonte totale, avec l'appui financier du Free. Lancé le 21 septembre dans le cadre d'une journée d'information Grenelle & Déchets de la CCIMP (13), www.guide-dechets-paca.com renforce sa vocation d'information et d'aide à la décision avec une mise à jour complète : filières de collecte et de traitement, fiches techniques par déchets, annuaire des prestataires animé par une recherche thématique à choix multiples, textes réglementaires, conseils et appuis à l'usage des entreprises, collectivités, associations et particuliers. Le site est complété d'une édition papier allégée, sous forme d'un marque-page.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

Vers une harmonisation progressive de l'accès aux déchèteries des Alpes-Maritimes

La Direction régionale a apporté son expertise technique à l'élaboration d'une charte d'harmonisation des conditions d'accès aux déchèteries des Alpes-Maritimes, pilotée par le Département dans le cadre du Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (Pedma). Aux côtés de ce dernier et d'une quinzaine de partenaires (réseaux consulaires, fédérations professionnelles, intercommunalités, Sivom et syndicats mixtes de gestion des déchets du territoire), l'ADEME est également signataire de cette charte qui pose quatre principes clés : favoriser la valorisation des déchets reçus par un nombre minimum de catégories de tri, faciliter l'apport des déchets professionnels par un accès déterritorialisé, déterritorialiser également l'accès des particuliers pour optimiser l'utilisation des équipements, généraliser l'accueil des déchets dangereux avec des obligations de traçabilité.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

Ressourceries Paca : le premier réseau régional d'acteurs du réemploi renforce son action

Après une année test en 2009, la Direction régionale a accompagné la Dynamique régionale des ressourceries Paca dans une phase de consolidation. Membre du réseau national des acteurs du réemploi, cette Dynamique réunit Recyclodrome (13), Délic (13), La petite ourse (05), la Ressourcerie de Haute-Provence et la Ressourcerie du Comtat (84) autour d'un programme d'actions organisé en 2010 sur trois axes : la professionnalisation des structures, l'accompagnement des projets et la promotion de la filière auprès des collectivités et du grand public. Ce programme inclut une nouvelle parution de l'observatoire régional des ressourceries et la 2^e édition du Forum régional du réemploi à Aix-en-Provence (13). Avec 75 participants dont 18 collectivités territoriales et 7 projets en émergence, l'événement a confirmé l'élan d'une filière qui devient un acteur clé des Programmes locaux de prévention des déchets (PLP) de par son rôle dans l'évitement de la production et sa vocation de service de proximité.

En savoir plus : adrien.roig@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

• Dans le cadre des engagements du Grenelle, l'Agence, avec le Conseil régional, le Département des Alpes de Haute-Provence et l'Agence de l'eau, a soutenu le groupement d'agriculteurs biologiques Agribio 04 dans la création d'un réseau d'approvisionnement des cantines scolaires volontaires par des produits bio et locaux. [3] Première phase en 2010 : sensibilisation des acteurs et structuration d'une filière locale d'offre et de demande.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

• Avec l'appui de la Direction régionale, de la Dreal et du Conseil régional, le Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon (Smadeseq, 05) a initié la réalisation d'un diagnostic « Ports propres » en vue d'améliorer la qualité environnementale de ses équipements portuaires lacustres : une première en France. [4]

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

• La Direction régionale a soutenu, avec le Conseil régional, l'implantation d'un compostage de proximité dédié aux déchets de cuisine et de table issus des cantines scolaires de Brignoles (83). Outre un composteur dimensionné aux besoins, le projet comprend un bâtiment-abri à vocation de démonstration pédagogique pour les élèves du primaire et du secondaire. Le compost produit ira aux espaces verts.

En savoir plus : bernard.vigne@ademe.fr

DÉCHETS ET POLLUTION DES SOLS

• La Direction régionale a apporté son appui financier aux opérations de dépollution de la Zac des Tuileries à Saint-Zacharie (83), en prélude à l'implantation de logements, activités tertiaires et commerciales, espaces et équipements publics sur 4,7 ha d'une zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

En savoir plus : anne-marie.fruteaudelaclous@ademe.fr



3. « Mangeons bio local à l'école ! » à la cantine du Revest du Bion (04).



• Guide du lombricompostage domestique et micro-collectif édité en 2010 par le Gesper avec le soutien de la Direction régionale.



4. Les équipements portuaires sur le lac de Serre-Ponçon sont engagés dans un diagnostic « Ports propres ».

L'ADEME en bref

Remplissant dans ses champs de compétences le rôle d'incitation de l'État, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un Établissement public à caractère industriel et commercial sous la triple tutelle du ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie.

Acteur majeur du développement durable, l'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement et a pour mission de susciter, d'animer ou de réaliser des opérations dans les domaines suivants :

- maîtrise de l'énergie et promotion des énergies renouvelables,
- prévention de la pollution de l'air,
- optimisation de la gestion globale des déchets,
- management environnemental,
- éco-conception,
- traitement des sols pollués,
- lutte contre les nuisances sonores.

Dans une démarche systématiquement fondée sur le partenariat, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales, des entreprises, des associations et des particuliers. Elle les aide à bâtir et financer leurs projets, ainsi qu'à progresser dans leurs démarches de développement durable.

L'implantation régionale de l'ADEME et le travail mené sur le terrain par l'équipe favorisent une approche de proximité et le montage de projets adaptés aux contextes locaux.

En 2010, la Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur a géré au total 18 millions d'euros sur son budget propre, répartis sur 725 dossiers.



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
 2, boulevard de Gabès
 BP 139 | 13267 Marseille cedex 08
 Tél : 04 91 32 84 44 | Fax : 04 91 32 84 66
 E-mail : ademe.paca@ademe.fr

www.ademe.fr/paca

